



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Annulation ou réduction de titres de recettes consécutives à des erreurs
matérielles - Budgets principal et annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97437

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Secrétariat Général

**Annulation ou réduction de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - Budgets principal et annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles, ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de :

197 468,66 Frs **dont 24 899,14 Frs sur exercices antérieurs (1)**
dont 172 569,52 Frs sur l'exercice en cours (2)

Budget Principal		92 189,95 Frs	
# 04585	930-673	879,75 Frs	
# 03816	906-644-1345	-91 000,00 Frs	
# 03311	921-1831-7067	-310,20 Frs	
Budget Eau		16 585,56 Frs H.T.	TVA
# 00410	67-6718	15 890,68 Frs	864,58 Frs
# 00418	70-70111	-525,46 Frs	-28,90 Frs
# 00425	70-70121	-12,04 Frs	-0,66 Frs
# 00433	70-70122	-157,38 Frs	-8,66 Frs
Budget Assainissement		88 209,29 Frs	
# 00309	67-6718	7 644,85 Frs	
# 00327	70-704	-79 999,50 Frs	
# 00328	70-7061	-564,94 Frs	
Budget Déchets Ménagers		483,86 Frs	
# 00831	67-6718	483,86 Frs	

(1) réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recette (sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)